

qu'il n'en soit autrement ordonné en cas de contestations.

IV. Audit cas de contestation, tant sur la liquidation desdites Créances que sur la reddition des Comptes, & généralement sur tous les autres objets relatifs, lesdites contestations seront portées directement en la Grand'Chambre de notre Cour de Parlement, à laquelle nous en attribuons toute connoissance & juridiction, & icelle interdisons à tous autres Juges, échoquant à Nous, à cet effet, toutes demandes & contestations nées & à naître à ce sujet en quelques Tribunaux qu'elles soient pendantes & icelles renvoyons en ladite Grand'Chambre, à l'exception néanmoins de celles dont Nous avons ci-devant réservé la connoissance à notre Personne, sur lesquelles Nous ferons par la suite connoître plus particulièrement nos intentions.

V. Les demandes qui seront formées ou reprises en ladite Grand'Chambre de notre Cour de Parlement y seront portées par un simple Exploit libellé, sans qu'il soit besoin d'aucun Arrêt, Commission ni Ordonnance; & ne pourront lesdites demandes être formées ou reprises qu'en y joignant un Certificat, signé d'un Syndic & d'un Directeur de la Compagnie, que le Créancier a fait faire aux Articles rer. & troisième ci dessus, ou une Sommation faite à la Requête dudit Créancier, par un Huissier de notre dite Cour de Parlement, trois jours avant ladite demande, auxdits Syndics & Directeurs de lui délivrer ledit Certificat.

VI. Toutes lesdites demandes, ensemble celles qui pourront être formées par les Syndics & Directeurs de la Compagnie, seront jugées à l'Audience ou sur délibéré & sur les conclusions de notre Procureur-Général, sans qu'en aucun cas il puisse intervenir aucun appointement à ce sujet, si ce n'est en cas de partage d'opinions.

VII. Les liquidations qui seront faites, soit à l'amiable, soit en justice, ne pourront en aucun cas nuire ni préjudicier aux droits & actions appartenant à ladite Compagnie, lesquelles n'auroient point été connus, ni même exercées contre les Créanciers, lors desdites liquidations, soit de la
part